

■ **Neuchâtel Junior Collège**, à Neuchâtel, CH-645-0401273-6, donner la possibilité à des étudiants canadiens et éventuellement d’autres pays, d’accomplir, à Neuchâtel, une partie de leur scolarité. (FOSC du 11.12.2002, p. 9). Jeanneret Marcel André n’est plus membre du conseil de fondation; ses pouvoirs sont radiés. Gnaegi Philippe Roland, membre du conseil de fondation, nommé président, continue de signer collectivement à deux.

Journal no 3415 du 20.12.2006
(03699208 / CH-645.0.401.273-6)